



les seconds
ÉTATS
GÉNÉRAUX
du **THÉÂTRE**
professionnel québécois

LE THÉÂTRE
Plus que jamais.

**L'écriture dramaturgique québécoise:
la création québécoise
et le financement public aux auteurs**

Conseil québécois du théâtre - mai 2007



Dans le cadre des travaux préparatoires des
**SECONDS ÉTATS GÉNÉRAUX DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL
QUÉBÉCOIS,**
le Conseil québécois du théâtre présente

**L'écriture dramaturgique québécoise :
la création québécoise
et le financement public aux auteurs**

Par
Natalie McNeil



SOMMAIRE

I-	La création québécoise en 2005-2006	p.4
II-	Les bourses au CALQ	p.5
	A. Les bourses de type A	p.6
	B. Les bourses de type B	p.6
III-	Les bourses au CAC	p.8

LES PRÉMISSSES

Il s'agit essentiellement d'un document factuel visant à présenter un portrait de la situation de la création québécoise et à préciser le soutien financier accordé à ses auteurs par les conseils des arts aux deux paliers de gouvernement. Le présent document a essentiellement pour but de faciliter la préparation des participants à la table de concertation qui se tiendra sur le thème de l'écriture dramatique québécoise.

Il ne vise qu'à vous faciliter l'accès à certaines données. L'objectif ici n'est pas de peindre un portrait exhaustif de la situation de la création théâtrale québécoise ou de la réalité de ses auteurs, ni d'exposer l'ensemble des positions des divers intervenants du milieu sur cette problématique, mais plutôt de nourrir le plus objectivement possible la réflexion autour du thème de l'écriture dramatique québécoise et le financement public dévolu à ses auteurs.

LES PARAMÈTRES

Contexte général

Le théâtre québécois n'est pas le fait d'instances, de mécanismes, de processus. Il est le fruit du travail de ses artistes, concepteurs et metteurs en scène qui ont su lui donner son originalité, façonner sa spécificité. C'est l'œuvre des auteurs dramatiques qui est à l'origine d'une grande partie de la création théâtrale. L'écriture dramatique québécoise est encore jeune, mais déjà elle nous a légué un répertoire important. Nos auteurs dramatiques et leurs textes témoignent des évolutions de notre société et façonnent les balises de notre mémoire théâtrale. Il importe ici de mettre à jour l'espace consacré à nos auteurs dramatiques québécois dans le milieu théâtral et dans la société.

Plan

Ce document est divisé en trois principales parties. Dans un premier temps, nous essaierons de brosser un portrait général de la création québécoise en présentant la proportion des productions diffusées dont le texte avait été écrit par un auteur québécois. Ensuite, nous présenterons l'évolution au cours des cinq dernières années du soutien financier des auteurs, d'une part, au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), et d'autre part, au Conseil des Arts du Canada (CAC).

Méthodologie et difficultés

- Afin d'évaluer *la place de la création québécoise dans le paysage théâtral*, nous nous sommes servi du répertoire analytique *Rappels* de l'Université de Montréal, publié à la fin de l'année 2006. Ce document recense les productions présentées par quelque 235 compagnies professionnelles au cours de la saison 2005-2006.

- Afin d'évaluer le *financement dévolu par le CALQ et le CAC* aux auteurs dramatiques québécois, nous nous sommes servi de la liste des récipiendaires de bourses au cours des cinq dernières années.

Ainsi, les principales difficultés auxquelles nous avons dû faire face pour procéder à ces évaluations ont été essentiellement d'identifier :

- les productions dont le texte avait été écrit, traduit ou adapté par un auteur québécois;
- les récipiendaires qui s'étaient vu attribuer une bourse en tant qu'auteur.

Cet exercice a été particulièrement difficile pour l'évaluation du financement dévolu par le CALQ et le CAC aux artistes qui étaient des auteurs, alors que plusieurs parmi eux sont également comédien ou metteur en scène, etc. En effet, les conseils des arts ne précisent pas spécifiquement à quel titre ces bourses ont été octroyées. Nous tenons donc à remercier l'AQAD, le CEAD, le théâtre du Tandem et le CALQ qui ont participé à l'identification des auteurs dans les différentes listes des récipiendaires de bourses au CALQ et au CAC.

I- LA CREATION QUEBECOISE

Au cours de la dernière saison théâtrale 2005-2006, 422 productions différentes ont été jouées sur l'ensemble du territoire québécois. Si, d'après le classement effectué par le répertoire *Rappels*¹, la grande majorité de ces productions s'inscrivaient dans le cadre de la saison régulière (276 productions) ou du théâtre d'été (105 productions), pas moins de 5 spectacles à grand déploiement et de 36 comédies musicales ont été également joués.

Or, près de 42,4 % des productions présentées **en saison régulière** étaient des œuvres de création québécoise, que ce soit dans le cadre d'une diffusion initiale ou d'une reprise, des textes originaux nouveaux ou du répertoire québécois. Ainsi, sur les 159 œuvres étrangères ou canadiennes (hors Québec) produites, 36 d'entre elles ont fait l'objet d'une traduction par un auteur québécois, 24 d'une adaptation.

En ce qui concerne le **théâtre d'été**, la proportion est à peu près la même alors que 41,9 % des productions étaient des œuvres de création québécoise. Et sur les 61 œuvres étrangères diffusées en 2005-2006, 16 ont été traduites par un auteur québécois, 6 ont fait l'objet d'une adaptation.

La catégorie **théâtre musical** comptait 36 productions. Sur ce nombre, 10 étaient des traductions, 8 des adaptations, 10 étaient de nouvelles créations québécoises et 1 production appartenait au répertoire national. Il est également à noter que, pour 5 de ces 36 productions, le livret du spectacle a été écrit par un auteur québécois.

Quant aux **spectacles à grand déploiement**, 5 productions ont été présentées en 2005-2006, toutes des œuvres québécoises. Sur ces 5 productions, 4 d'entre elles étaient des reprises et une seule une création originale nouvelle.

SAISON 2005-2006	Oeuvres québécoises			
	Productions	Traductions	Adaptations	Créations
Saison régulière	276	36	24	117
Théâtre d'été	105	16	6	44
Théâtre musical	36	10	8	11
Spectacles à grand déploiement	5	0	0	5
TOTAL	422	62	38	60

¹ DAVID, Gilbert (sous sa direction), *Rappels 2005-2006, Répertoire analytique et bilan saison théâtrale 2005-2006 au Québec*, Éditions Nota bene, 2006

II- LES BOURSES AU CALQ

Afin de dresser un portrait général de la situation, voici un tableau synthétique qui reprend par programmes, l'allocation des bourses aux artistes par le CALQ au cours des cinq dernières années dans la discipline théâtrale. Les bourses de type A sont versées aux artistes ayant plus de 10 années de pratique dans le milieu théâtral, les bourses de type B sont réservées aux artistes ayant entre 2 et 10 ans d'expérience.

CALQ	Bourses									
	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
Recherche et création	118 000 \$	145 800 \$	166 040 \$	117 680 \$	144 220 \$	146 470 \$	113 150 \$	163 865 \$	134 267 \$	123 333 \$
Financement auteurs	59 500 \$	54 275 \$	57 350 \$	59 630 \$	59 757 \$	47 400 \$	44 950 \$	84 115 \$	39 700 \$	44 600 \$
Total bourses	13	18	22	17	10	20	14	24	13	16
Bourses auteurs	7	7	17	7	4	4	6	8	3	5
Commandes d'oeuvres	6 000 \$	42 400 \$	53 400 \$	27 300 \$	66 700 \$	57 720 \$	49 600 \$	29 175 \$	21 000 \$	19 400 \$
Financement auteurs	3 000 \$	17 200 \$	53 400 \$	27 300 \$	66 700 \$	57 720 \$	49 600 \$	29 175 \$	21 000 \$	19 400 \$
Total bourses	2	6	5	2	4	5	4	2	1	2
Bourses auteurs	1	2	5	2	4	5	4	2	1	2
Déplacement	4 500 \$	10 850 \$	18 475 \$	8 775 \$	20 398 \$	15 300 \$	12 100 \$	9 135 \$	7 158 \$	18 750 \$
Financement auteurs	4 500 \$	7 200 \$	9 920 \$	3 800 \$	15 898 \$	6 500 \$	5 200 \$	7 635 \$	0 \$	16 050 \$
Total bourses	3	9	11	8	11	10	9	7	5	10
Bourses auteurs	3	6	5	3	9	4	3	5	0	8
Perfectionnement	12 000 \$	9 763 \$	18 000 \$	23 835 \$	0 \$	5 875 \$	0 \$	12 600 \$	7 000 \$	0 \$
Financement auteurs	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Total bourses	3	13	6	5	0	1	0	3	1	0
Bourses auteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Studios-ateliers résidences	0	0	15 000 \$	8 000 \$	15 000 \$	7 500 \$	0 \$	7 500 \$	0 \$	0 \$
Financement auteurs	0 \$	0 \$	15 000 \$	8 000 \$	0 \$	7 500 \$	0 \$	7 500 \$	0 \$	0 \$
Total bourses	0	0	1	1	1	1	0	1	0	0
Bourses auteurs	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0
Prix du Conseil meilleur texte Académie des Masques	10 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Financement : total	150 500 \$	223 563 \$	270 915 \$	195 590 \$	246 318 \$	232 865 \$	174 850 \$	222 275 \$	169 452 \$	161 483 \$
Financement : auteurs	77 000 \$	155 675 \$	135 670 \$	98 730 \$	142 355 \$	119 120 \$	65 110 \$	128 425 \$	60 700 \$	80 050 \$
Nombre de bourses versées : total	21	46	45	33	26	37	27	37	20	28
Nombre de bourses versées : auteurs	11	15	28	13	17	14	13	15	4	15

Au CALQ, le nombre d'artistes ayant reçu une bourse a baissé considérablement au cours des cinq dernières années, passant de 67 bénéficiaires en 2001-2002 à 48 en 2005-2006, ce qui correspond à une décroissance de 28,4 %. L'enveloppe monétaire allouée aux bourses a elle aussi baissé de 11,5 % pour la même période, passant de 374 063 \$ à 330 935 \$, alors même qu'elle avait atteint un sommet en 2003-2004 en s'élevant à 479 183 \$.

Les bourses qui ont été remises à des auteurs ont elles aussi diminué dans la même proportion. Le nombre de boursiers est passé de 26 à 19 en cinq ans (-26,9 %), alors que l'enveloppe a grandement diminué de 39,3 % en passant de 232 675 \$ à 141 200 \$.

A- Les bourses de type A

Si le montant total des bourses de type A a augmenté de 12,59 % entre 2001 et 2005 (passant de 150 500 \$ à 169 425 \$), les enveloppes ont en revanche beaucoup fluctué au cours de cette période, atteignant même un sommet de 270 915 \$ en 2002-2003. Le nombre de bourses octroyées a subi à peu près la même tendance, passant de 21 en 2001-2002 à 20 en 2005-2006, avec un sommet de 46 bourses offertes en 2002-2003.

En ce qui concerne les bourses de type A dévolues aux auteurs, si leur nombre a légèrement augmenté, passant de 11 à 13, leur enveloppe monétaire a subi une baisse de 21,16 % au cours des cinq dernières années. C'est en 2003-2004 que le ratio du nombre de bourses dévolues à des auteurs a été le plus élevé : 17 bourses sur un total de 26. En 2005-2006, ce ratio a chuté considérablement, alors que seulement 4 bourses sur un total de 20 étaient données à des auteurs.

Plus précisément, notons que le programme **Recherche et création**, qui constitue la part la plus importante du budget total des bourses, a oscillé au cours des cinq dernières années entre 118 000 \$ et 166 040 \$. De 2001-2002 à 2005-2006, 72 bourses ont été attribuées au total et un peu plus de la moitié d'entre elles (51,38 %) ont été remises à des auteurs, c'est-à-dire 37 bourses. Cependant, ce ratio a été très faible l'an dernier, alors que seulement 3 bourses sur 13 sont allées à des auteurs (23,08 %).

Le programme **Commandes d'œuvres** concerne principalement les auteurs puisque pour les cinq dernières années, 16 des 17 bourses attribuées étaient concédées à des auteurs. Cependant l'enveloppe dévolue à ce programme a considérablement décliné depuis 2002-2003. Elle est passée de 53 400 \$ à 21 000 \$ (-60,67 %) et n'a été attribuée en 2005-2006 qu'à une seule personne.

Le programme **Déplacement** a pour sa part considérablement décliné depuis 2002-2003. S'il s'élevait à 18 475 \$ cette année-là, il n'était plus que de 7 158 \$ l'an dernier. Il est également à noter qu'au cours des cinq dernières années, la moyenne de la bourse par bénéficiaire est demeurée à peu près stable, passant de 1 500 \$ par bourse à 1 431 \$. Cependant, aucun auteur n'a reçu une telle bourse l'an dernier. La situation est plus importante encore pour le programme de **Perfectionnement**, alors qu'aucun auteur n'a reçu une telle bourse depuis 2001-2002. Le budget de ce programme ayant toujours été très faible, il ne s'élevait l'an dernier qu'à 7 500 \$.

B- Les bourses de type B

Contrairement aux bourses de type A, l'enveloppe financière des bourses de type B a diminué passant de 223 563 \$ en 2001-2002 à 169 452 \$ en 2005-2006 (-24,20 %). La portion de ces bourses dévolues à des auteurs a bien évidemment suivi la même tendance et est passée en cinq ans de 155 675 \$ à 80 050 \$ (-48,58 %). C'est donc également le ratio de l'enveloppe monétaire des bourses attribuées à des auteurs qui a baissé au cours de cette période. Si en 2001-2002, 69,6 % des sommes étaient allouées à des auteurs, en 2005-2006, seul 49,57 % du budget des bourses de type B a été dévolu à des auteurs. Cependant, il est à noter qu'au cours des cinq dernières années, le nombre de bourses données à des auteurs est resté assez stable, oscillant toujours entre 13 et 15 bourses.

Le programme **Recherches et créations** a diminué au cours des cinq dernières années, passant de 145 800 \$ à 123 333 \$. La moyenne dévolue à chaque bourse a suivi la même régression, passant de 8 100 \$ par bourse en 2001-2002 à 7 708,31 \$ par bourse en 2005-2005. Durant cette période, sur les 95 bourses attribuées, 31 l'ont été à des auteurs (32,63 %). Il est d'ailleurs à noter que seulement trois auteurs se sont vu octroyer une telle bourse l'an dernier.

C'est le programme **Commandes d'œuvres** qui a subi la plus importante diminution monétaire en cinq ans. Il a chuté de 30 000 \$ au total. La part dévolue aux auteurs a également chuté au cours des quatre dernières années. Si elle avait atteint un sommet en 2003-2004 en s'élevant à 57 200 \$, elle se limitait en 2005-2006 à 19 400 \$. Seule la moyenne de la bourse attribuée aux auteurs a augmenté en cinq ans, passant de 8 233 \$ à 9 700 \$.

En revanche, le programme **Déplacement** a connu une légère augmentation tant pour tous les boursiers, que pour ceux qui parmi eux sont auteurs. En effet, au cours des cinq dernières années, le budget total de ce programme a augmenté de 7 900 \$ et la part dévolue à des auteurs a augmenté de 8 850 \$. Le programme **Perfectionnement** pour les bourses de type B, à l'instar de celui pour les bourses de type A, a beaucoup fluctué au cours des dernières années. Cependant, là encore, aucune bourse n'a jamais été attribuée à un auteur.

III- LES BOURSES AU CAC

Afin de dresser un portrait général de la situation, voici un tableau synthétique qui reprend par programmes, l'allocation des bourses aux artistes par le CAC au cours des cinq dernières années.

CAC						Variations	
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	N	%
Subventions aux artistes du théâtre	266 000 \$	262 000 \$	261 680 \$	221 384 \$	222 001 \$	-43 999 \$	-16,54 %
Financement auteurs	118 500 \$	110 500 \$	100 700 \$	135 800 \$	118 001 \$	-499 \$	-0,42 %
Total bourses	34	30	30	27	25	-9	-
Bourses auteurs	12	12	12	15	14	-2	-
Subventions de voyage aux artistes de théâtre	37 500 \$	42 750 \$	36 000 \$	41 988 \$	37 100 \$	-400 \$	-1,07 %
Financement auteurs	7 000 \$	14 560 \$	12 580 \$	2 821 \$	10 098 \$	3 098 \$	44,26 %
Total bourses	25	36	26	40	31	6	-
Bourses auteurs	4	13	15	24	16	12	-
Subventions pour la traduction d'une œuvre de théâtre	23 351 \$	27 836 \$	19 834 \$	11 969 \$	19 782 \$	-3 569 \$	-15,28 %
Financement auteurs	23 351 \$	27 836 \$	19 834 \$	11 969 \$	19 782 \$	-3 569 \$	-15,28 %
Total bourses	12	8	9	5	9	-3	-
Bourses auteurs	12	8	9	5	9	-3	-
Financement : total	326 851 \$	332 586 \$	317 514 \$	275 341 \$	278 883 \$	-47 968 \$	-14,68 %
Financement : auteurs	148 851 \$	152 896	133 114 \$	150 590 \$	147 881 \$	-970 \$	-0,65 %
Nombre de bourses versées : total	71	74	65	72	65	-6	-
Nombres de bourses versées : auteurs	28	33	36	44	39	11	-

Au Conseil des Arts du Canada, l'enveloppe monétaire totale dévolue aux bourses a diminué de 14,68 % au cours des cinq dernières années, et demeure nettement inférieure à l'année 2002-2003, alors qu'elle s'élevait respectivement à 332 586 \$. Or, si par rapport à l'année 2001-2002, le nombre de boursiers est passé de 71 à 65 l'an dernier, la proportion d'auteurs boursiers a pour sa part augmenté. Le ratio de bourses dévolues à des auteurs atteignait en effet 60 % l'an dernier et 61 % en 2004-2005.

Au CAC, les programmes de bourses sont organisés en trois principales catégories : les subventions aux artistes de théâtre, les subventions de voyage aux artistes de théâtre et les subventions pour la traduction d'une œuvre de théâtre. Si l'enveloppe de ce deuxième programme était presque la même en 2005-2006, qu'en 2001-2002, elle demeure nettement inférieure au sommet atteint en 2002-2003. Les deux autres

programmes ont vu pour leur part, leur enveloppe considérablement diminuer de près de 15 % au cours des cinq dernières années.

Le programme de subventions aux artistes donnait au cours des deux dernières années, la part la plus importante octroyée à des auteurs depuis 2001-2002. En effet, près de 53,15 % de l'enveloppe financière est allée à des auteurs en 2005-2006 et près de 61 % en 2003-2004. Il est également à noter que pour ces mêmes deux années, près de 56 % des bourses attribuées étaient remises à des auteurs.

Au cours des trois dernières années, la proportion de **subventions au voyage** remises à des auteurs est à peu près restée la même, oscillant entre 52 % et 60 % du total des bourses attribuées. Cependant, le budget dévolu à ce programme a beaucoup fluctué au cours de cette même période pour tous les boursiers et pour les auteurs parmi eux. La part de l'enveloppe dévolue aux auteurs se limitait à 2 821 \$ en 2004-2005, mais allait remonter à 10 098 \$ l'an dernier.

Les enveloppes dévolues au **programme d'aide à la traduction** ont également beaucoup fluctué au cours des dernières années, atteignant un creux en 2004-2005, alors que seulement 11 969 \$ étaient remis à des auteurs. Cependant, l'an dernier, cette enveloppe est revenue au niveau de 2003-2004, soit un peu de moins de 20 000 \$, mais demeure nettement inférieure par rapport à l'année de référence 2002-2003, alors qu'elle atteignait 27 836 \$.